

ABP CONSTRUCTIONS BOIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	369 774		369 774	100,00	352 626	100,00	17 148		4,86	
Chiffres d'Affaires Nets	369 774		369 774	100,00	352 626	100,00	17 148		4,86	
Production stockée			-8 532	-2,30	-3 174	-0,89	-5 358		-168,80	
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					1 922	0,55	-1 922		-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 455	0,93	4 835	1,37	-1 380		-28,53	
Autres produits			20	0,01	112	0,03	-92		-82,13	
Total des produits d'exploitation (I)			364 717	98,63	356 322	101,05	8 395		2,36	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			161 728	43,74	212 196	60,18	-50 468		-23,77	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			7 650	2,07	-12 200	-3,45	19 850		162,70	
Autres achats et charges externes			69 484	18,79	69 986	19,85	-502		-0,71	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 272	1,70	7 008	1,99	-736		-10,49	
Salaires et traitements			80 833	21,86	92 702	26,29	-11 869		-12,79	
Charges sociales			21 990	5,95	21 623	6,13	367		1,70	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 240	3,58	4 699	1,33	8 541		181,76	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			19	0,01	33	0,01	-14		-42,41	
Total des charges d'exploitation (II)			361 217	97,69	396 046	112,31	-34 829		-8,78	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 501	0,95	-39 724	-11,26	43 225		108,81	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			4	0,00	4	0,00			0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			4	0,00	4	0,00			0,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			2 064	0,58	1 269	0,36	795		62,65	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			2 064	0,58	1 269	0,36	795		62,65	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 060	-0,55	-1 266	-0,35	-794		-62,71	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 440	0,39	-40 990	-11,81	42 430		103,51	

ABP CONSTRUCTIONS BOIS
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	995	0,27			995	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	995	0,27			995	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	995	0,27			995	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	365 716	98,90	356 326	101,05	9 390	2,64
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	363 281	98,24	397 316	112,67	-34 035	-8,58
RÉSULTAT NET	2 435 <i>Bénéfice</i>	0,66	-40 990 <i>Perte</i>	-11,61	43 425	105,94
Dont Crédit-bail mobilier	6 422	1,74	5 544	1,57	878	15,84
Dont Crédit-bail immobilier	9 883	2,67	9 883	2,80		0,00

ABP CONSTRUCTIONS BOIS

Sommaire

Bilan et compte de résultat	2
Annexes légales	6

Copie certifiée conforme



Bilan et compte de résultat

ABP CONSTRUCTIONS BOIS

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 090	1 090				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	85 311	65 867	19 444	18,94	27 106	20,36
Autres immobilisations corporelles	85 834	65 845	19 989	19,47	25 568	19,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	182		182	0,18	178	0,13
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	172 416	132 801	39 615	38,59	52 852	39,70
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	34 250		34 250	33,36	41 900	31,48
En cours de production de biens	4 325		4 325	4,21	12 857	9,66
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	4 900		4 900	4,77	6 300	4,73
Clients et comptes rattachés	9 446		9 446	9,20	2 410	1,81
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					493	0,37
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	483		483	0,47	2 834	2,13
. Autres	6 475		6 475	6,31	4 865	3,65
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance	3 163		3 163	3,08	8 610	6,47
TOTAL (II)	63 043		63 043	61,41	80 269	60,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	235 459	132 801	102 658	100,00	133 121	100,00

ABP CONSTRUCTIONS BOIS
BILAN PASSIF

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	15 000	14,61	15 000	11,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation	78 120	76,10	78 120	58,68
Réserve légale	1 500	1,46	1 500	1,13
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	3 959	3,86	3 959	2,97
Autres réserves	-88 345	-86,05	-47 355	-35,56
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 435	2,37	-40 990	-30,78
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	12 669	12,34	10 234	7,69
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	34 054	33,17	46 865	35,20
. Découverts, concours bancaires	19 123	18,63	33 470	25,14
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	6	0,01	9	0,01
. Associés	879	0,86	2 914	2,19
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 402	13,05	15 501	11,64
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 815	1,77	1 278	0,96
. Organismes sociaux	14 591	14,21	20 900	15,70
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 144	4,04	441	0,33
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 337	1,30	1 508	1,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	638	0,62		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	89 989	87,66	122 887	92,01
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	102 658	100,00	133 121	100,00

A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 847 chemin des Nivres 01190 PONT DE VAUX
505.299.172 R.C.S. BOURG EN BRESSE (01000)

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

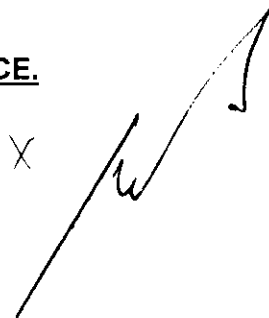
Exercice clos le 31 août 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)** au compte « Report à nouveau ».

En outre, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, l'Associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

LA GERANCE.

X 

Annexes légales

ABP CONSTRUCTIONS BOIS

ANNEXE

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 102 658,27 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 435,41 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en-cours sont valorisés selon l'avancement des travaux.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 090		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	85 311		
Autres install., agencements, aménagements	17 104		
Matériel de transport	57 846		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 884		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	171 145		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	178		4
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	178		4
TOTAL GENERAL	172 412		4

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 090	1 090
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			85 311	85 311
Autres install., agencements, aménagements			17 104	17 104
Matériel de transport			57 846	57 846
Matériel de bureau, informatique, mobilier			10 884	10 884
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			171 145	171 145
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			182	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			182	
TOTAL GENERAL			172 416	172 234

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 090			1 090
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	58 205	7 662		65 867
Installations, agencements divers	12 384	1 011		13 395
Matériel de transport	39 511	3 910		43 421
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 371	657		9 028
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	118 471	13 240		131 712
TOTAL GENERAL	119 561	13 240		132 801

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	7 662			0	0
Installations, agencements divers	1 011				
Matériel de transport	3 910				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	657				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	13 240			0	0
TOTAL GENERAL	13 240			0	0

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 446	9 446	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	483	483	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 475	6 475	
Charges constatées d'avance	3 163	3 163	
TOTAL GENERAL	19 568	19 568	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	19 123	19 123		
- plus d'un an	34 054	9 927	24 127	
Emprunts et dettes financières	6	6		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 402	13 402		
Personnel et comptes rattachés	1 815	1 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 591	14 591		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	4 144	4 144		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 337	1 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	879	879		
Autres dettes	638	638		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	89 989	65 862	24 127	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 811			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	4 780
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	4 780

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330
Dettes fiscales et sociales	1 328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	638
TOTAL	2 502

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 163	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 163	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 500	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 500	10,00

Commentaires:

6.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	369 774
TOTAL	369 774

Répartition par marché géographique	Montant
France	369 774
Etranger	
TOTAL	369 774

A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS
Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 847 chemin des Nivres 01190 PONT DE VAUX
505.299.172 R.C.S. BOURG EN BRESSE (01000)

RAPPORT DE GESTION

AUX DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

Exercice clos le 31/08/2022

Monsieur,

Conformément aux dispositions légales et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022.

Il vous est rappelé que la convocation à la présente assemblée vous a été régulièrement adressée ainsi que tous documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 369.773,91 € contre 352.626 € au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de production vendue de services.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 361.217 € contre 396.046 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure des activités de la société, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Achats de matières premières et autres approvisionnements	161.728 €
Salaires et traitements	80.833 €
Autres achats et charges externes	69.484 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges impôts, et amortissements, le résultat se solde par un bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)**.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 août 2021 fait ressortir un bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)**. que je vous propose d'affecter au compte "Report à nouveau".

En outre, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

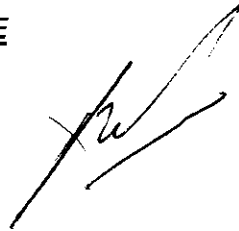
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que les décisions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

FAIT A PONT DE VAUX,
Le 02/05/2023.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line.

A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 847 chemin des Nivres 01190 PONT DE VAUX
505.299.172 R.C.S. BOURG EN BRESSE (01000)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15/05/2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/08/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
LE QUINZE MAI,

A 14 heures en l'OFFICE NOTARIAL PONTEVALLOIS, sis à PONT-DE-VAUX (01190), 505 Route de Montrevel,

Monsieur Eric PARNET, demeurant à PONT DE VAUX (Ain), 39 place Poizat,

Seul propriétaire des 1.500 parts sociales composant le capital social de la société dénommée **"A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS"** et donc associé unique de ladite société, cumulant cette qualité avec celle de gérant de cette société,

Reconnaît :

1°/ Que les comptes annuels et le bilan au 31 août 2022, ainsi que le rapport de gestion ont été établis.

2°/ Que ces comptes et ce rapport lui ont été régulièrement communiqués.

3°/ Que l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social.

Puis prend, ès-qualité , les décisions suivantes :

DECISIONS A PRENDRE

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 et affectation des résultats ;

- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce;

- Approbation de ces conventions.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels au 31 août 2022 et du rapport de gestion, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes se soldant par un bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Il donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)** au compte « Report à nouveau ».

En outre, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, l'Associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve les conventions relatées dans le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code du Commerce.

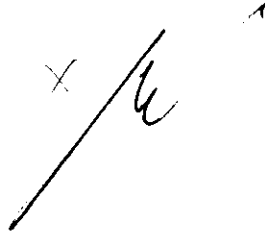
QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent pas des dépenses non admises dans les charges déductibles par l'Administration fiscale, telles qu'énoncées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant associé unique.

LE GERANT, ASSOCIE UNIQUE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' followed by a cursive flourish, is written over a diagonal line.

A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS
Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 847 chemin des Nivres 01190 PONT DE VAUX
505.299.172 R.C.S. BOURG EN BRESSE (01000)

RAPPORT DE GESTION

AUX DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

Exercice clos le 31/08/2022

Monsieur,

Conformément aux dispositions légales et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022.

Il vous est rappelé que la convocation à la présente assemblée vous a été régulièrement adressée ainsi que tous documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 369.773,91 € contre 352.626 € au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de production vendue de services.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 361.217 € contre 396.046 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure des activités de la société, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Achats de matières premières et autres approvisionnements	161.728 €
Salaires et traitements	80.833 €
Autres achats et charges externes	69.484 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges impôts, et amortissements, le résultat se solde par un bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)**.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 août 2021 fait ressortir un bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)**. que je vous propose d'affecter au compte "Report à nouveau".

En outre, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

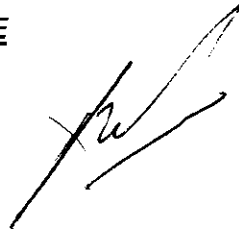
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que les décisions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

FAIT A PONT DE VAUX,
Le 02/05/2023.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line.

A.B.P. CONSTRUCTIONS BOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros
Siège social : 847 chemin des Nivres 01190 PONT DE VAUX
505.299.172 R.C.S. BOURG EN BRESSE (01000)

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 août 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de **DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTÉ CINQ EUROS QUARANTE ET UN CENTIMES (2.435,41 €)** au compte « Report à nouveau ».

En outre, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, l'Associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

LA GERANCE.

X 